



L'aménagement touristique du PK12 à Takamaka est cofinancé par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage à la Réunion avec le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)
Taux de subvention : 60 %



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME ACHETEUR :

Maître d'ouvrage :

Monsieur le Président de la Communauté Intercommunale Réunion EST (CIREST)
26 b, rue Leconte Delisle
Résidence Le Manchy B.P. 124
97470 Saint-Benoît Cedex
Tél : 02.62.92.53.31 – Fax : 02.62.92.10.80 – courriel : cirest@cirest.fr

Mandataire agissant au nom et pour le compte du maître d'ouvrage :

Monsieur le Directeur Général de la Société d'Economie Mixte d'Aménagement et de Construction (SEMAC)
16b, Résidence Le Manchy
Rue Leconte Delisle
97470 Saint-Benoît
Tél : 02.62.97.56.56 – Fax : 02.62.97.56.57 – courriel : amenagement@semac.re

OBJET DU MARCHÉ :

« Travaux d'aménagement touristique du PK12 à Takamaka »

L'avis concerne : un marché public

Type de procédure : procédure adaptée passée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics : procédure ouverte avec possibilité de négociation.

Acceptation des variantes : Oui

Lieu d'exécution : Territoire de la CIREST – Saint-Benoît

Prestations divisées en lots : Oui

- Lot n°1 : Travaux préparatoires, terrassements et VRD
- Lot n°2 : Kiosques-maisonnettes et grande varangue
- Lot n°3 : Espaces verts
- Lot n°4 : Jeux, sols sécurité et mobiliers divers

Durée d'exécution du marché : quinze (15) mois maximum.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ :

Voir règlement de la consultation.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Le **LUNDI 19 JUILLET 2010 à 12 h 00** au plus tard.

Les plis cachetés contenant les offres seront envoyés par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou remis en mains propres contre récépissé à l'adresse du mandataire précitée (SEMAC).

RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

- Dématérialisation : le dossier de consultation est téléchargeable dans son intégralité par voie électronique sur le site internet www.achatpublic.com, via le site internet www.cirest.fr.
- Le dossier peut également être récupéré en version papier contre un chèque de caution de 100 euros, à l'ordre de la SEMAC, au bureau de reprographie :
TECHNIPLUS - 1800 av. Ile de France, 97440 SAINT-ANDRE - Tél : 0262 46 12 64 – Fax : 0262 58 01 55

AUTRES INFORMATIONS :

- Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 120 jours (à compter de la date limite de réception des offres).
- Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Tribunal administratif de Saint-Denis
27, rue Félix Guyon - BP2024
97488 Saint-Denis Cedex
Courrier électronique : greffe.ta-saint-denis@juradm.fr.
Tél. 02 62 92 43 60. Fax 02 62 92 43 62
Adresse internet (URL) : http://www.ta-saint-denis.juradm.fr/ta/saint_denis/index.shtml
- Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir en temps utile une demande écrite ou un courriel à :
SEMAC - Unité Aménagement
Fax : 0262 97 56 41
E-mail : amenagement@semac.re

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION :

Le mercredi 16 juin 2010.

Le mandataire, agissant au nom et pour le compte du maître d'ouvrage :
Le Directeur Général de la SEMAC,
Mario di CARLO